



**Déclarée en préfecture sous le No W774000268**

(Ancienne référence 4/08830)

## **Compte rendu de l'assemblée générale du 17 septembre 2011**

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 10 h.

40 adhérents sont présents ou représentés.

### **1. Rapport Moral**

Les différents administrateurs présentent les principaux dossiers sur lesquels l'association a travaillé depuis l'assemblée générale de 2010.

Ces principaux dossiers concernent :

#### ***L'aspect des rues avec les propositions de l'association concernant :***

- la place près du cimetière
- la rue du Mossu
- De Brolles aux écoles à pied ou en vélo
- L'avenue du maréchal Leclerc

***Les tags :*** Nous constatons que les murs de Bois Le Roi en sont de plus en plus couverts de tags. Certaines communes proposent aux propriétaires de remplir auprès de leur mairie une demande de « Nettoyage des tags sur immeuble privé ». Ce formulaire autorise les équipes techniques de la mairie à intervenir directement sur les lieux. Ce service est gratuit et les techniques employées sont appropriées et respectueuses de l'environnement. Nous avons proposé qu'un tel service existe à Bois le Roi.

***L'eau :*** Nous demandons aussi que l'eau distribuée à Bois le Roi provienne exclusivement du nouveau forage et ne soit plus mélangée à l'eau de l'ancien forage qui lui contient de l'atrazine.

#### ***Les activités culturelles :***

L'association propose de s'orienter vers un conservatoire de musique et une école d'arts plastiques avec les communes avoisinantes.

Un exemple en matière de musique, tout près de Bois le Roi : Le Conservatoire Intercommunal de Musique des Deux Vallées, agréé par le ministère de la culture, et géré par un syndicat intercommunal formé de 15 communes

ACHÈRES-LA-FORÊT, ARBONNE-LA-FORÊT, BOIGNEVILLE, BOUTIGNY-SUR-ESSONNE, BUNO-BONNEVAUX, CHAMPCUEIL, COURANCES, DANNEMOIS, LE VAUDOUE, MAISSE, MILLY-LA-FORÊT, NOISY-SUR-ÉCOLE, ONCY-SUR-ÉCOLE, PRUNAY-SUR-ESSONNE, SOISY-SUR-ÉCOLE

#### ***Le projet actuel de centre culturel***

Le projet actuel a des défauts majeurs :

- 1/ une implantation malencontreuse

- Le terrain retenu est situé le long des voies ferrées où circulent 170 trains par jour.
  - Dans ce quartier de la gare, le stationnement est déjà saturé et la circulation y est la plus dense de la commune.
  - Le parc des Chardonnerets et la Perspective boisée du début de l'avenue de la Forêt sont sacrifiés.
- 2/ un bâtiment qui ne respecte pas le caractère de la commune.
- 3/ Une évolution du coût de ce projet chiffré maintenant par la mairie à 3,9 millions d'euros HT alors qu'il était affiché au départ à 942.000 euros HT. L'écart est énorme et s'est encore creusé par rapport à 2010 où il était budgété à 2,7 millions d'euros.
- 4 / un non respect des règles d'urbanisme : Le permis modificatif du 8 octobre 2010, qui est censé corriger le permis initial, fait lui aussi l'objet d'un recours devant le tribunal qui devra statuer sur sa légalité.

L'association propose une implantation :

- respectueuse de l'environnement et du bien être des usagers.
- proche des écoles et du collège, permettant un lien avec les activités pédagogiques.
- facile d'accès, sans problème de stationnement quel que soit le mode de déplacement.
- un environnement calme propice aux activités culturelles.

La mairie elle-même a trouvé une alternative en répartissant, à la rentrée 2011, les activités du Trait d'Union dans les constructions existantes ! Cette alternative va permettre la suppression des derniers baraquements.

### ***Une nouvelle modification du PLU***

Une enquête publique est en cours du 5 septembre au 7 octobre 2011. Son objet : l'article 7 du règlement de la zone N (zone Naturelle) concernant l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives.

La mairie constate que sa rédaction actuelle est incompréhensible. La nouvelle rédaction conduit à rendre les règles en zone naturelle moins contraignantes qu'en zones urbaines. L'association fera part de ses observations.

### ***Les pesticides dans les rues***

Nous avons proposé que les trottoirs ne soient plus "aseptisés" par les produits phytosanitaires. Nous avons été écoutés, mais par contre plus aucun nettoyage n'est réalisé. Pourtant un brossage métallique est efficace. Il suffit de regarder comment font des communes proches.

Le traitement chimique des voies ferrées, lui, continuent à se faire.

### ***Les 20 ans de l'association fêtée le 14 mai dernier***

La fête d'une association en bonne santé, éclatante de vitalité et faisant ressortir son évidente nécessité. A fête d'une association indépendante :

- qui s'engage dans des propositions et des actions.
- qui agit en partenariat avec les autres associations voisines

Pour la préservation et l'amélioration du cadre de vie et des espaces naturels,  
Pour une commune ouverte, vivante, accueillante.

### ***La communication***

Depuis la précédente assemblée générale : 2 bulletins distribués dans les 2500 boîtes aux lettres de la commune, 2 lettres aux adhérents et l'actualisation du site Web.

### ***L'ambition de l'association***

Notre ambition, pour les années à venir, est que les habitants soient fiers de leur commune et de leur lieu de vie et qu'ils soient de plus en plus nombreux à s'y investir.

Bois le Roi a un cadre naturel à défendre mais aussi à se donner l'image d'une commune

- entraînant qui sait mettre en valeur le paysage de ses rues, de ses places, de ses espaces boisés, de ses jardins et de ses vergers,
- sachant tirer parti de ses atouts pour créer avec ses habitants un ensemble harmonieux, dynamique dans lequel les activités et services de proximité sont bien intégrés et développés.

Dans les mois et les années à venir, cette ambition passera par une relation étroite et des projets menés en commun avec les communes qui nous entourent.

**Vote sur le rapport moral : adoptés à l'unanimité des 40 présents ou représentés.**

## 2. Rapport financier

DEBIT

Impression Bulletin	<b>832,42</b>
Frais Justice	<b>2044,00</b>
Frais Gestion	<b>583,21</b>
Frais 20 ANS	<b>290,67</b>
Adhésions Associations	<b>265,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4015,30</b>

CREDIT

Adhésions : 2010	<b>1099,00</b>
2011	<b>3176,00</b>
Interêts sur Livret	<b>54,59</b>
Subvention Conseil Général	<b>1000,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5329,59</b>

**SOLDE EXERCICE 2011 = + 1314,29**

*Avoir sur le Compte Courant au 17/09/2011 : + 3483,46 €*

*Avoir sur le Compte Livret au 17/09/2011 : + 5549,58 €*

*Adhérents au 17/09/2011 : 93*

*En 2011: 52% de cotisations de 16€ à 20€  
22% de cotisations de 21€ à 49€  
25% de cotisations de 50€ à 99€  
01% de cotisations >= à 100€*

*Cotisation Moyenne 2011 : 35,00 Euros*

**Proposition : maintenir la cotisation minimum à 16 euros**

**Vote sur le rapport financier et la proposition : adoptés à l'unanimité des 40 présents ou représentés.**

## 3. Election au conseil d'administration

7 sièges à pourvoir

Se représentent :

Hubert Turquet, Jean-Pierre Teil, Alain Henri, Jean-Charles Fainéant, Horacio Renard,

Se présentent :

Gaëlle Richard et Frédéric Duhay

**Election des 7 candidats à l'unanimité des 40 présents ou représentés.**

#### **4. Journées thématiques 2012**

Ces journées sur le thème des arbres auront lieu la dernière semaine de mars 2012.

#### **5. Remarques des participants**

*Le projet de centre culturel :*

Une réflexion intercommunale s'impose. Avons nous besoin d'une aussi grande bâtisse ?

*Les aménagements des rues :*

une commission extra municipale a été créée mais ne s'est jamais réunie. Il faudrait demander qu'elle soit réactivée.

Les réfections récentes ne tiennent pas compte de l'eau de pluie qui maintenant s'écoule dans les propriétés.

*La circulation :*

La circulation des poids lourds devrait être interdite vers la rue du Buisson Cheydeau. Les camions se rendent compte trop tard de leur impossibilité de continuer et doivent faire des manœuvres hasardeuses.

*L'eau :*

Il n'y a aucune raison de souiller l'eau propre du 2e forage par de l'atrazine présente dans le vieux forage. La dilution n'a jamais fait disparaître les polluants.

*Le désherbage :*

Nous avons proposé que les trottoirs ne soient plus "aseptisés" par les produits phytosanitaires. Cette fois ci, nous avons été écoutés, mais par contre plus aucun nettoyage n'est réalisé. Pourtant un brossage métallique est efficace. Il suffit de regarder comment font des communes proches.

Le traitement chimique des voies ferrées continue à se faire.

*Le Tout à l'égout*

Des extensions du réseau ont été faites. C'est très bien mais pourquoi s'arrêter rue des Foucherolles à une centaine de mètres des habitations du bout de la rue.

*La diffusion des bulletins*

Il faudrait privilégier la diffusion électronique mais qui semble encore aujourd'hui ne pas avoir le même impact que la diffusion 'papier'.

*La concertation :*

Cette municipalité se coupe de toute concertation avec les bacots. Certes, ils sont légitimes puisqu'ils ont été élus. Mais les élus ont le devoir de "diriger" avec les citoyens et non à côté ou même parfois contre eux.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est close par le président en exercice à 12h15 et les participants sont invités à poursuivre les discussions autour d'un verre.

-----